



Référent : **Christian GRAMOND, 12 impasse Françoise DOLTO 46090 Pradines**
Tél : 05 65 23 08 54 / 06 79 58 8931 Mail : christian.gramond@orange.fr

CHAMPIONNAT DES CLUBS VÉTÉRANS 2020

Le 14/08/2020

Madame, Monsieur

Suite à la suspension du championnat des clubs par la FFPJP due à l'épidémie de la covid 19, le comité départemental de pétanque du Lot vous a invité à vous réinscrire pour un « nouveau » championnat des clubs 2020 modifié, sans aucune montée ni descente et dont le titre ne sera qu'honorifique.

Propositions : Reprise du championnat initial en matches « aller » uniquement, la 1^{ère} journée étant entérinée, le mode de qualification restant inchangé.

Les résultats des rencontres de la 1^{ère} journée contre des équipes non réinscrites sont annulés.

Vous avez répondu favorablement à cette proposition avec un total de 58 équipes inscrites.

Concernant le règlement, celui envoyé en début d'année est toujours d'actualité.

Concernant la tenue : **exceptionnellement**, seul le **haut identique** du club sera **OBLIGATOIRE**

En pièces jointes :

- nouveau courrier
- tirage (même qu'en début d'année)
- nouveau calendrier des rencontres
- nouvelle liste des correspondants

DERNIERE MINUTE : dates retenues après la phase de groupes :

- ¼ et ½ : Jeudi 15 octobre sur 2 sites (matin pour ¼)
- Finales : Jeudi 22 octobre à BEDUER

IMPORTANT : Les rencontres ne se joueront que l'après-midi, évitant ainsi d'assurer des repas- **début 14h30**.

RESPECTER LES PRECONISATIONS SANITAIRES DE LA PHASE 4 (voir site du C.D.)

Entérinées par la FFPJP et le ministère des sports

Dont principalement : - les clubs organisateurs doivent au moins disposer pour les joueurs d'un point d'eau muni de savon et de gel hydro-alcoolique.
- attention de respecter les gestes barrières et distanciations pour les joueurs et spectateurs notamment à la buvette.
- sont interdits les poignées de main, accolades et embrassades.
- lavage des mains, boules et buts à la fin de chaque partie

Les feuilles de matchs devront être envoyées par le correspondant du club recevant, **IMPERATIVEMENT** dans les 48 heures suivant les rencontres (le cachet de la poste faisant foi) au référent cité ci-dessous. Si vous l'avez envoyé par mail (recto-verso), inutile de le faire par courrier.

Les résultats devront être communiqués par téléphone ou par mail par le correspondant du club recevant ou l'arbitre, **dès la compétition terminée et au plus tard à 20h00** par téléphone (en cas d'absence laisser un message sur le répondeur)

à : **Christian GRAMOND (voir coordonnées en haut de page)**

Bonne chance à tous et sincères salutations

La responsable du CDC-Vétérans

Christian GRAMOND

Le Président de la commission compétitions

Thierry LANDES